

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20221213-164-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2022

N° 164/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 décembre 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 20 décembre 2022

Objet de la délibération :

Versement des avances de subvention 2023

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	49
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	17
· Excusé(e)s :	13
· Non excusé(e)s :	15
- Votants	69

Résultat du vote	
- Pour :	69
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le treize décembre,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité d'Amancey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Joël BOLE à Vincent MARGUET, Estelle BOURNEZ à Christophe JOUVIN, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Félix CHOPARD à Laurent BROCARD, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Yves GAMELON à Claude CURIE, Marie-Pierre GRANDJEAN à Catherine GRANDJACQUET, Nathalie KOWAL-BONDY à Sarah FAIVRE, Patricia LABERTERIE à Isabelle GUILLAME, Sébastien LAITHIER à Franck COLLINET, Thierry MAIRE DU POSET à Jean-Pierre CUNCHON, Chantal MARAUX à Marc JACQUOT, Joëlle MAURICE à Christian MESNIER, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Philippe BOUQUET à Patricia PAQUIEZ, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Patrick SEBILE à Gérard COULET

Procuration Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Pierre MAIRE par Bernard LEFEBVRE, Florence PAUL par Véronique MARLE

Suppléé(e)s Henri BARBET, Frédéric BONNEFOI, Jean-Marc CARGNINO, Jean-Marie DALOZ, Vanessa DORDOR, Pascal DUGOURD, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Marie-Christine LEGAIN, Nadia LOUIS, Romuald MAUGAIN, Yves MOUGIN, Pierre-André VOUILLOT

Excusé(e) Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Cyrielle DELISLE, Bernadette FAILLENET, Maryse FAILLENET, Danièle FIETIER, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Daniel PERNIN, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Marie-Christine VERNEREY, Emmanuel VIENNET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Claude CURIE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Afin d'assurer la continuité du fonctionnement de l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays d'Ornans, de l'Office de Tourisme Loue Lison, du Centre Intercommunal d'Action Sociale, du Centre Familial pour une Culture Musicale et Artistique, de Musica'loue le conseil communautaire est invité à autoriser le versement d'un acompte sur leurs subventions 2023 de la manière suivante, sans attendre le vote du budget 2023 :

EMIPO	50 000 €
CFCMA	10 000 €
MUSICALOUE	10 000 €
EPIC Destination Loue Lison	90 000 €
CIAS	50 000 €

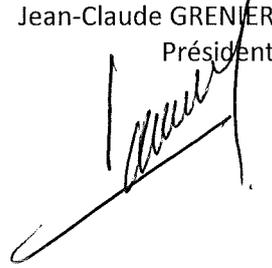
A l'unanimité, le conseil communautaire valide le versement des acomptes ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, le 13.12.2022

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20221213-164-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2022